



|  |   |
|--|---|
| <p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b><br/> <b>Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation</b><br/> <b>sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales</b><br/> <b>Bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation (BDAPI)</b></p> <p><b>19 avenue du Maine</b><br/> <b>75349 PARIS 07 SP</b><br/> <b>0149554955</b></p> | <p><b>Instruction technique</b></p> <p><b>DGER/SDRICI/2017-731</b></p> <p><b>11/09/2017</b></p> |
|--|---|

**Date de mise en application :** Immédiate  
**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 09/10/2017  
**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**  
**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**  
**Nombre d'annexes :** 0

**Objet :** rencontres inter-régionales des directeurs d'exploitations agricoles et directeurs d'ateliers technologiques et des référents « enseigner à produire autrement ».

| <b>Destinataires d'exécution</b>  |
|---|
| <p>DRAAF<br/> DAAF<br/> Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole<br/> Établissements publics d'enseignement supérieur agricole</p> |

**Résumé :** la présente note de service a pour objet de préciser les thèmes et les modalités pratiques d'organisation des rencontres inter-régionales des directeurs d'exploitation agricole, d'atelier technologique et des référents « enseigner à produire autrement » qui se tiendront au mois d'octobre 2017.

## **Objectif**

Depuis 2014, les établissements d'enseignement technique agricole, et particulièrement les exploitations agricoles et les ateliers technologiques, se sont mobilisés autour de la transition agro-écologique à travers le plan Enseigner à produire autrement. De nouveaux dispositifs ont été mis en place (réforme de diplômes, référents régionaux Enseigner à Produire autrement, Casdar Transition agro-écologique des exploitations agricoles,...) et d'autres ont été mobilisés à cet effet (Tiers temps, chefs de projet,...). La transition agro-écologique implique l'ensemble de la communauté éducative, favorise de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations et des dynamiques se créent dans les établissements.

C'est pour mieux appréhender ces mouvements, mettre en lumière les expériences menées, partager différentes approches et pistes de solutions que quatre rencontres inter régionales rassemblant directeurs d'exploitations agricoles (DEA), directeur d'ateliers technologiques (DAT), référents « Enseigner à produire autrement », Tiers Temps et Chefs de projets seront organisées à l'automne 2017.

Les objectifs de ces journées inter régionales sont les suivants :

- Faire un retour sur les bilans régionaux à mi-parcours des Programme régionaux Enseigner à produire autrement
- Approfondir les connaissances sur les pratiques agro-écologiques
- Echanger sur les métiers et les enjeux de la transition agro-écologique
- Développer les liens entre les différents réseaux concernés

## **Publics concernés**

- DEA et DAT de l'enseignement technique et supérieur agricole
- enseignants « tiers temps » et formateurs
- chefs de projets de partenariat
- référents régionaux et locaux « enseigner à produire autrement »
- chefs de SRFD et chargés de mission en charge du suivi des exploitations agricoles et ateliers technologiques
- direction d'EPLEFPA
- acteurs du Dispositif National d'Appui (établissement d'appui à l'enseignement technique et animateurs de réseaux thématiques)

## **Frais de déplacements, d'hébergement et de restauration**

Les participants munis d'ordre de mission pourront prétendre à la prise en charge par leur employeur (établissement ou DRAAF selon les cas) des frais de transport, selon le décret 2006-781 du 3 juillet 2006, fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat.

Les repas et l'hébergement, pris en charge par la DGER, seront organisés sur le site d'accueil. Chaque participant devra à cet effet préciser dans le bulletin d'inscription sa demande de réservation pour l'hébergement et la restauration.

## Calendrier et informations opérationnelles

| Régions   | Lieux   | dates               | Site d'inscription  |
|---|---|---------------------|---|
| Sud ouest :<br>Centre Val<br>de Loire et<br>Nouvelle<br>Aquitaine                                   | EPL de Magnac Laval                                       | 23 au 25<br>octobre | <a href="https://Google/forms/N7q34ohbN5D27Dbu1">https://Google/forms/N7q34ohbN5D27Dbu1</a>   |
| Nord Ouest :<br>Bretagne,<br>Normandie,<br>Pays de Loire  | EPL de Laval  | 23 au 25<br>octobre | Stage SAFO n°471318   |
| Nord Est :<br>Ile De<br>France, Haut<br>De France,<br>Grand Est ,<br>Bourgogne<br>Franche-<br>Comté | CEZ de Rambouillet  | 17 au 19<br>octobre | <a href="https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmhE0xvKwX7Msu5z1VzKQ0FfBxEPzg9T1BB3NSGdKea0mnFw/viewform">https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmhE0xvKwX7Msu5z1VzKQ0FfBxEPzg9T1BB3NSGdKea0mnFw/viewform</a> |
| Sud Est :<br>AURA,<br>Occitanie,<br>PACA, Corse   | EPL Agropolis de<br>Montpellier et<br>Montpellier SupAgro | 23 au 25<br>octobre | <a href="https://eduter.sphinx.educagri.fr/v4/s/v75wte">https://eduter.sphinx.educagri.fr/v4/s/v75wte</a>   |

### Inscription :

La demande d'inscription se fera en ligne sur le site proposé par chaque organisateur avant le 9 octobre 2017.

Le directeur général de l'enseignement  
et de la recherche

Philippe VINÇON